

Avec l'Europe, quel avenir pour l'agriculture et les territoires de montagne ?

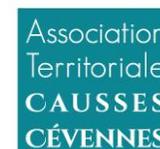
Mobilisation des aides européennes, d'Etat et des collectivités sur le département de la Lozère

Quelques exemples

Christine Valentin (Chambre d'Agriculture)



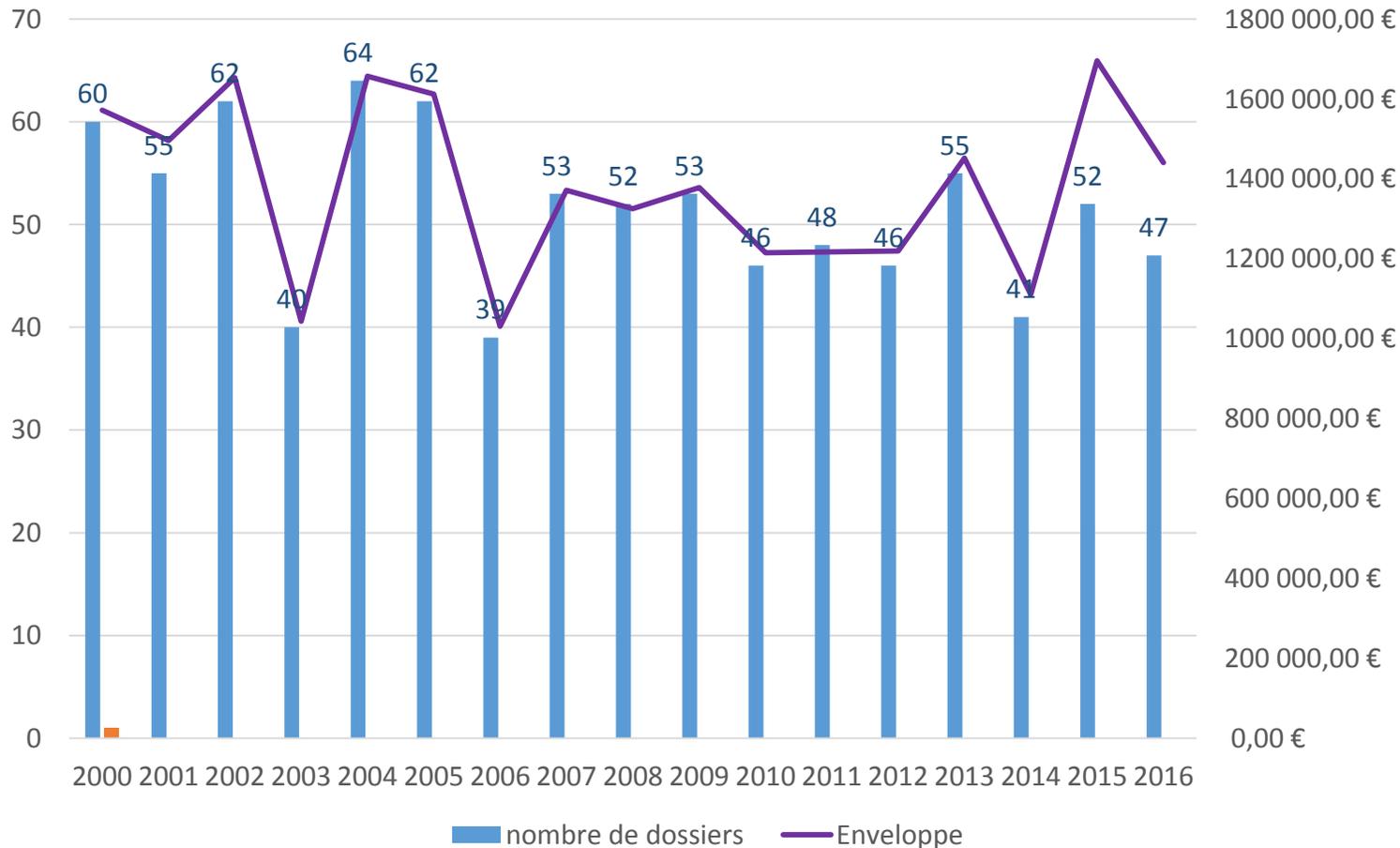
Association d'Appui au Programme de Développement Rural de la Lozère



INSTALLATION

Aides mobilisables : Dotation Jeune Agriculteur, Prêt bonifié

Evolution des DJA



En moyenne, enveloppe DJA :
1 382 000 €/an

Pour 1 € d'aide publique,
10 € investis dans l'économie locale



AMÉNAGEMENT FONCIERS/PASTORAUX

Financement des aménagements fonciers/pastoraux : travaux de réouverture, défrichage, pose de nouvelles clôtures ou de refend, aménagement de point d'eau...

1982 – 1987 : PDI

10 000 ha de reconquête, 2 900 ha de travaux hydrauliques et 3 800 ha de remise en culture

1990 – 1993 : PDZR

496 exploitations réalisant de reconquête pastorale, 352 exploitations réalisant de travaux hydrauliques et 530 exploitations réalisant de remise en culture

1994 – 1999 : PDZR

309 exploitations réalisant de reconquête pastorale, 174 exploitations réalisant de travaux hydrauliques et 205 exploitations réalisant de remise en culture

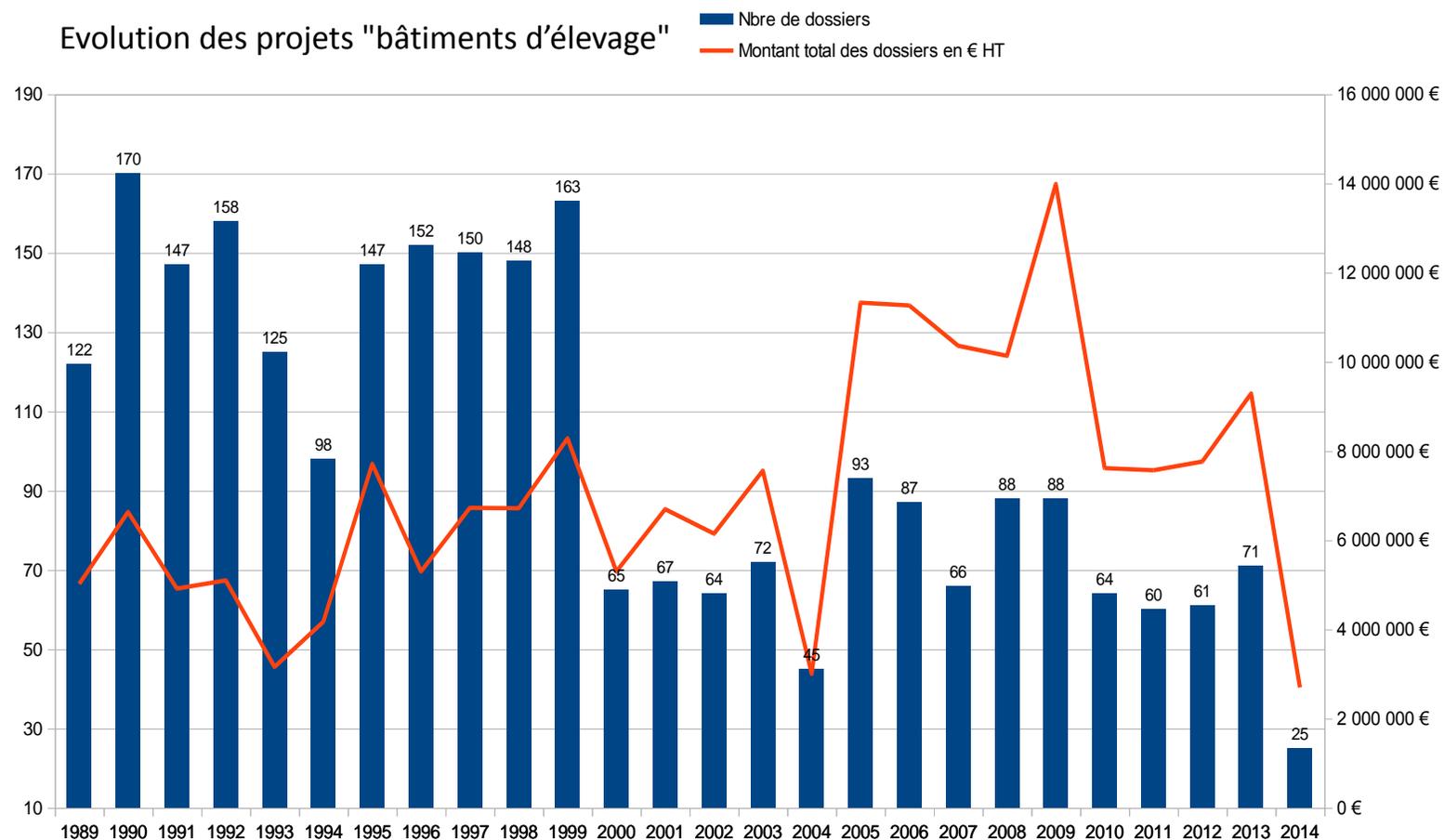
2000 – 2016 : PDRN ⇔ PDRH ⇔ PRDR

2253 exploitations bénéficiaires soit 6 383 ha de travaux et 4 253 152 € d'aides



SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS

Financement des investissements agricoles : bâtiment d'élevage, Atelier de transformation, investissements agri-touristiques, de réduction des consommation d'énergie...



De 1989 à 2014 : plus de 180 millions d'euros d'investissement

2016
93 dossiers
15 689 151 € d'investissement
5 958 847 € d'aide publique

Pour 1 € d'aide publique,
2,63 € investis dans l'économie locale



Mesure Agri-environnementale :

- Accompagnement d'un changement de pratiques par l'indemnisation des surcoûts et des manques à gagner
- Contrat de 5 ans entre l'Etat et l'agriculteur
- Rémunération surfacique ou linéaire ou ponctuelle

Mesure	Zone	Période de contractualisation	Objectif	Enveloppe	Nombre d'expl	Surface contractualisée
Article 19	Margeride Est / Mont-Lozère	1990-1998	Gestion pastorale	2 058 000 €	163	7 500 ha
Article 21-24	Margeride Ouest	1993-1998	Gestion pastorale	2 764 500 €	260	9 215 ha
	Causses	1993-1998	Gestion pastorale Sylvopastoralisme	1 257 500 €	111	6 929 ha
	Aubrac	1993-1998	Gestion pastorale	762 000 €	56	2 135 ha
	Cévennes	1995-2003	Gestion pastorale Chaâtaigneraie	914 500 €	67	1 500 ha
Article 19 renouvelé	Margeride Est / Mont-Lozère	2000-2005	Gestion pastorale Zones humides	1 425 850 €	155	6 689 ha
CTE	Département	1999-2004	Pastoralisme Limitation intrants Agriculture Biologique	8 588 840 €	199	17 399 ha
CAD	Département	2004-2009	Idem CTE + Natura 2000	326 145€	17	660 ha
MAE	Site Natura 2000	2007-2013	Natura 2000	12 963 184 €	654	21 801 ha
MAEC	Département	2015 -	Biodiversité (Natura2000 et ZH)	11 394 000 €	338	32 541 ha